

Communiqué de presse

EAUDICI

Démarrage des travaux de reconnaissance hydrogéologique sur le site de la Cézille

Gland, le 1^{er} septembre 2025 – La Ville de Gland, en partenariat avec les communes membres de l'entente intercommunale EAUDICI (Gland, Genolier, Arzier-Le Muids), informe la population du démarrage des travaux de reconnaissance hydrogéologique sur le site de la Cézille, prévus dès cet automne pour une durée estimée à environ cinq mois.

Un projet phare

Le projet d'exploitation de la nappe de la Cézille est inscrit comme une ressource prioritaire dans le Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE). En effet, cette nappe présente une eau de bonne qualité, ne nécessitant aucun traitement, et offre un potentiel d'exploitation à long terme en tant que ressource en eau. Ce projet vise ainsi à renforcer la sécurité d'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable et de défense incendie pour les communes de Gland, Genolier et Arzier-Le Muids.

Une étape technique indispensable

Des travaux de prospection sont aujourd'hui indispensables pour caractériser la nappe phréatique de la Cézille. Cette phase d'étude constitue une étape préalable essentielle avant toute décision relative à la construction d'ouvrages de captage définitifs.

Les tests prévus consistent notamment en :

- Six sondages carottés à une profondeur de 50 mètres sur la terrasse inférieure du site, accompagnés d'un essai de pompage de courte durée (quelques heures) à un débit limité à 200 litres/minute.
- Sur la terrasse supérieure, deux à trois sondages carottés supplémentaires et la réalisation d'un puits d'essai de 300 mm de diamètre.
- Des tests d'infiltration en boucle fermée, où l'eau prélevée en bas sera réinjectée en haut du site, sans impact net sur la nappe.

Cette étape fait suite à la décision rendue le 18 juin 2024 par la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal vaudois, qui a partiellement levé l'effet suspensif du recours relatif au projet global d'exploitation de la nappe. La décision autorise expressément la réalisation de ces investigations préliminaires, nécessaires à la poursuite du projet.

Protection de l'environnement garantie

Les quantités d'eau prélevées sont très faibles et ne représenteront aucun risque pour les sources ni les cours d'eau avoisinants. Aucune ressource ne sera extraite de manière permanente à ce stade. L'ensemble des travaux sera accompagné de mesures rigoureuses de suivi environnemental exigées par les autorités cantonales ([voir page de la Direction générale de l'environnement](#)).

Un enjeu vital pour l'approvisionnement futur

Le projet global d'exploitation de la nappe de la Cézille vise à diversifier et sécuriser l'alimentation en eau potable des communes partenaires, en complément aux ressources existantes, notamment la source du Montant, vulnérable lors de périodes de sécheresse récurrentes. Il s'inscrit dans une logique de gestion responsable et prévoyante des ressources naturelles, face aux défis climatiques à venir.

Les résultats des travaux de reconnaissance permettront de localiser et dimensionner précisément les futurs ouvrages, d'en établir les plans d'exécution, ainsi que d'élaborer un programme de suivi environnemental détaillé, qui sera ensuite validé par les autorités cantonales compétentes.

Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

Mme Christelle Giraud-Nydegger, Municipale des infrastructures et de l'environnement : 079 103 78 21

Office de la communication : 022 354 04 06